

LE MOT DU PRESIDENT

Les 2 et 3 juin dernier, nous avons tenu notre Conseil d'administration et notre Assemblée générale, grands rendez-vous annuels de notre association. Ils nous permettent, ensemble, de faire le point sur nos activités et sur nos projets.

Cette année, nous avons pu entendre plusieurs communications particulièrement opportunes. Le représentant du chef d'état-major de la marine nous a brossé un tableau très précis des préoccupations de la marine et de ses engagements sur tous les points sensibles des océans, notamment sur les questions liées à la piraterie en Océan Indien et dans le golfe de Guinée. Jean-Bernard Raoust, malheureusement empêché, nous avait adressé une communication sur l'évolution du shipping mondial et des activités qui lui sont directement liées (construction, démolition, financement...).

Le Secrétaire général de la mer, de son côté, nous a fait le point des sujets de préoccupations du gouvernement, de l'Europe et des instances internationales en matière maritime. Le président du Cluster maritime français, notre président d'honneur Francis Vallat, a rappelé l'inquiétude de notre communauté concernant les objectifs et moyens de l'Agence des aires marines protégées. Ces informations, qui feront l'objet d'un compte rendu détaillé, nous sont très utiles, nous permettant de toujours mieux « caler » l'action de l'Institut Français de la Mer au cœur des préoccupations maritimes de demain.

Mais cette rencontre est aussi l'occasion de faire le point de notre rayonnement sur le territoire national à travers l'action de nos comités locaux sur le « terrain maritime ». Leur vitalité est essentielle, si l'on veut continuer à promouvoir le « message de la mer » au cœur du pays. Les prochaines Assises de la mer seront une fois encore le rendez-vous incontournable du monde maritime français. Nos comités locaux doivent en être parmi les premiers relais.

Sur le plan national, nous avons aussi fait un point sur nos activités, je dirais de « think tank de la mer ». Le groupe de travail « Droit maritime et environnement » qui avait permis à l'IFM d'être en 2013, un des acteurs importants du colloque du Conseil économique, social et environnemental et de l'Appel sur la protection de la haute mer, a poursuivi ses travaux de réflexion prospective : « La mer et les Océans, bien commun de l'humanité » voilà le thème d'une rencontre que, pour 2015, nous préparons en partenariat avec l'Institut Océanographique de Monaco et dont les résultats pourraient constituer une contribution utile aux négociations internationales qui s'engagent sur les évolutions du droit de la mer.

Le Conseil d'administration et l'Assemblée générale nous permettent de resserrer nos liens mutuels, ces relations humaines faites d'amitié et de respect, sans lesquelles une association comme la nôtre ne pourrait perdurer bien longtemps. Si ce rendez-vous annuel remplit très bien son rôle, un autre sujet essentiel pour l'avenir de l'Institut ne peut être négligé : nos finances. Il nous faut redoubler de vitalité pour susciter de nouvelles adhésions, de nouveaux abonnements à la Revue, de nouveaux partenariats. En somme, un nouvel enthousiasme pour les affaires de la mer. Le Numéro 500 de notre « Revue maritime », que nous préparons activement, sera une des occasions de donner un nouvel élan, une dynamique qui porte toujours plus le regard de nos concitoyens vers le large.

Eudes Riblier
Président de l'Institut français de la mer